

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JUILLET 2020

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)

Présidence de M. Georges Poirier, doyen d'âge, conseiller communautaire

Le lundi 6 juillet deux mille vingt, à dix-neuf heures, le conseil communautaire, dûment convoqué le trente juin deux mille vingt, comme le prévoit l'article L2121-12 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni à la salle polyvalente de Laval en séance publique, sous la présidence de M. Yannick Borde, vice-président sortant, puis de M. Florian Bercault, élu président.

Étaient présents

Sébastien Destais, Christian Lefort, Anthony Roullier, Gwenaël Poisson, Fabienne Le Ridou, Jean-Marc Coignard, François Berrou, Damien Richard, Jean-Louis Deulofeu, Patrick Péniguel, Jocelyne Richard, Jean-Bernard Morel, Isabelle Fougeray, Jérôme Allaire, Annette Chesnel, Nicole Bouillon, Nicolas Deulofeu, Hervé Lhotellier, Florian Bercault, Isabelle Eymon, Bruno Bertier, Marie Boisgontier, Patrice Morin, Lucie Chauvelier, Antoine Caplan, Camille Petron, Éric Paris, Béatrice Ferron, Geoffrey Begon, Caroline Garnier, Bruno Fléhard, Nadège Davoust, Georges Poirier, Céline Loiseau, Guillaume Agostino, Marjorie François, Georges Hoyaux, Catherine Roy, Paul Le Gal-Huaumé, Marie-Laure Clavreul, Kamel Oghi, Christine Droguet, Sébastien Buron, Noémie Coquereau, Didier Pillon, Samia Sultani, Xavier Dubourg, Marie-Cécile Clavreul, Vincent D'Agostino, Isabelle Marchand, Pierrick Guesné, Jean-Pierre Thiot, Anne-Marie Janvier, Bernard Bourgeois, Sylvie Vielle, Guy Toquet, Christine Dubois, Julien Brocaïl, Gérard Travers, Vincent Paillard, Mickaël Marquet, Éric Morand, David Cardoso, Fabien Robin, Yannick Borde, Corinne Segretain, Pierre Besançon, Christelle Alexandre, Louis Michel, Marcel Blanchet, Olivier Barré, Dominique Gallacier, Michel Paillard et Michel Rocherullé.

Étaient représentés

Loïc Broussey a donné pouvoir à Sylvie Vielle.

Compte rendu analytique de séance affiché le : 7 juillet 2020

Conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, Mme Lucie Chauvelier et M. Paul Le Gal-Huaumé ont été désignés pour occuper les fonctions de secrétaires de séance lors de cette réunion.

051/2020 – ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Il est procédé à l'élection du président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Florian Bercault ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé président et immédiatement installé.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Présidence de M. Florian Bercault, Président

052/2020 – DÉTERMINATION DE LA COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE, DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS ET DU NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau communautaire de Laval Agglomération est composé du président, de 15 vice-présidents et de 10 autres membres du bureau.

Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

053/2020 – ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS ET AUTRES MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Sylvie Vielle ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 1^{er} vice-président et immédiatement installé.

Nicole Bouillon ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 2^e vice-président et immédiatement installé.

Éric Paris ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 3^e vice-président et immédiatement installé.

Yannick Borde ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 4^e vice-président et immédiatement installé.

Isabelle Fougeray ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 5^e vice-président et immédiatement installé.

Nadège Davoust ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 6^e vice-président et immédiatement installé.

Gwénaél Poisson ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 7^e vice-président et immédiatement installé.

Christine Dubois ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 8^e vice-président et immédiatement installé.

Bruno Bertier ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 9^e vice-président et immédiatement installé.

Patrick Péniguel ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 10^e vice-président et immédiatement installé.

Louis Michel ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 11^e vice-président et immédiatement installé.

Céline Loiseau ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 12^e vice-président et immédiatement installé.

Christian Lefort ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 13^e vice-président et immédiatement installé.

François Berrou ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 14^e vice-président et immédiatement installé.

Fabien Robin ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 15^e vice-président et immédiatement installé.

Bernard Bourgeais ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 17^e membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

Jean-Pierre Thiot ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 18^e membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

Isabelle Eymon ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 19^e membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

Olivier Barré ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 20^e membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

Bruno Fléchard ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 21^e membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

Marcel Blanchet ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 22^e membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

Patrice Morin ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 23^e membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

Julien Brocail ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 24^e membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

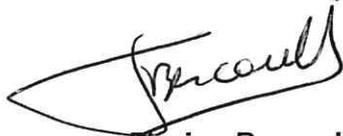
Antoine Caplan ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 25^e membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

David Cardoso ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 26^e membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Affiché le 7 juillet 2020

Le Président,



Florian Bercault

